



Instructions pour la pose de planches et tuiles Xtra Rigide de 7 mm



Avant de commencer l'installation de ce plancher, lisez attentivement ces responsabilités du propriétaire / acheteur / installateur et les instructions d'installation:

En commençant l'installation de votre plancher VERSACLIC, vous acceptez que vous avez lu et compris toutes les exigences et responsabilités du propriétaire / acheteur / installateur et que dévier des instructions et recommandations contenues dans ce guide d'installation peuvent entraîner une annulation de la garantie du

- Veuillez visionner notre vidéo d'installation en numérisant le code QR ci-dessus à droite.
- Il incombe exclusivement au propriétaire / acheteur / installateur, avant l'installation, de vérifier que l'endroit / l'environnement prévu pour l'installation convient aux planchers VERSACLIC et respecte toutes les normes de construction locales et vérifier que le sous-plancher soit en bon état, sec, plat et propre et respecte ou dépasse toutes les normes de l'industrie; ainsi que les recommandations énumérées dans le présent document. Le fabricant et le distributeur n'acceptent aucune responsabilité quant à l'échec du produit dû à l'incapacité de se conformer aux exigences de la zone de travail / l'environnement et/ou au sous-plancher.
- Le propriétaire / l'acheteur / l'installateur accepte la pleine responsabilité de l'inspection finale de ce produit. L'inspection devrait être faite avant l'installation et devrait inclure: la couleur, la finition, l'usinage et/ou les dommages au système de verrouillage. Si le produit n'est pas acceptable, **NE PAS** l'installer. Contactez votre fournisseur immédiatement pour obtenir de l'aide. Cette **garantie** de revêtement VERSACLIC **ne couvre pas** les matériaux présentant des défauts visibles après leur installation.
- Ce produit peut être installé sur un système de chauffage radiant, le système **doit être** du type encastré (circulant ou électrique) et être au minimum de 1/2po (12 mm) sous la surface d'installation du sous-plancher et **ne jamais** entrer en contact direct avec le revêtement VERSACLIC. La température ne doit jamais dépasser 29 °C (85 °F) et les changements de température doivent être progressifs. Il incombe au propriétaire / acheteur / installateur de confirmer l'adéquation du système de chauffage par rayonnement à utiliser avec ce produit. La sélection et l'utilisation de tout système de chauffage par rayonnement sont le choix et la responsabilité exclusive du propriétaire / acheteur / installateur.
- Certaines associations et/ou propriétaires d'immeubles en copropriété et autres constructions de type unités multiples peuvent avoir des exigences de performance acoustique couvrant le sol qui peuvent dépasser les niveaux de performance acoustique de ce produit, ce qui nécessite une sous-couche acoustique supplémentaire. Lors de l'installation de ce produit dans des copropriétés ou d'autres bâtiments de type unités multiples, il incombe exclusivement au propriétaire / acheteur / installateur de vérifier si ce produit répond à ces exigences de performance acoustique avant son installation.

AVIS DE SANTÉ IMPORTANT aux installateurs lors de l'élimination du revêtement résilient EXISTANT :

Si vous souhaitez enlever les planchers résilients précédemment installés, veuillez noter ce qui suit : votre revêtement résilient existant, le soutien, la garniture de feutre, les adhésifs à base d'asphalte ou autres adhésifs **QUI PEUVENT** contenir des fibres d'amiante et/ou de la silice cristalline. **NE PAS** gratter, ébrécher, sabler, forer, scier ou pulvériser ce matériau de quelque manière que ce soit, soit à la main, soit par machine. Évitez de créer de la poussière si vous travaillez avec ces matériaux. L'inhalation de poussières provenant de ces matériaux est un danger connu de cancers des voies respiratoires. Il est recommandé de porter un masque contre la poussière approuvé et adapté à ce type de poussière. Sauf si vous êtes absolument certain que le revêtement de sol résilient que vous supprimez est un matériau sans amiante, vous devez présumer qu'il contient de l'amiante. Les réglementations locales peuvent exiger l'intervention d'un laboratoire ou d'une agence approuvée pour tester la teneur en amiante et si confirmée, il est possible que l'élimination réglementée du matériel soit nécessaire. Pour plus d'informations, reportez-vous à l'édition actuelle de la publication de l'Institut résistant au revêtement de sol (RFCI): «Pratiques de travail recommandées pour l'élimination des revêtements de sol résilients» (www.rfci.com)

Les outils et accessoires nécessaires à l'installation :

Avant l'installation votre plancher, assurez-vous que vous avez tous les outils, accessoires et équipements nécessaires, y compris :

- balai et porte poussière
- cordeau à tracé et craie
- équerre ou règle
- scie
- crayon et ruban à mesurer
- couteau utilitaire
- cisailles
- levier
- lunettes et gants de sécurité
- maillet de caoutchouc
- cales d'espacement de 3/8po (10mm)
- bloc pour frapper

À faire avant de commencer l'installation de votre revêtement VERSACLIC :

- Lors du calcul, de la surface à couvrir en pieds carrés ou m², ajoutez 5% à 10% de surplus pour les restes inutilisables, le découpage, les besoins futurs et les remplacements. Si vous installez à la diagonale, motif formel ou autre motif, ou des pièces plus petites, ajoutez de 10% à 20% de matériaux supplémentaires.
- Vous devez acclimater les revêtements pendant 3 jours horizontalement sur une surface plane et lisse à température ambiante entre 18 °C et 29 °C avant l'installation. Laissez les produits dans leur emballage d'origine jusqu'à l'installation. S'il n'est pas possible de maintenir votre revêtement sur le site, il doit être stocké à l'intérieur horizontalement sur une surface plane et lisse, dans un endroit chaud et sec entre 18 °C et 29 °C (65 °F et 85 °F) loin de la lumière directe du soleil et des températures changeantes.

Préparation du sous-plancher:

- Les installations flottantes peuvent être réalisées sur la plupart des sous-planchers, y compris: béton, contreplaqué, panneau à copeaux orientés, carreaux de céramique / porcelaine, pierre lisse, marbre, granit et linoléum. Si vous l'installez sur un plancher existant, ils doivent être solidement attachés (cloués ou collés) au sous-plancher et être lisses et plats. Lors de l'installation sur un plancher de bois ou autre plancher existant, le nouveau revêtement doit être installé à 90° du plancher existant.
- Les sous-planchers en bois: contreplaqué, panneau à copeaux orientés ou autres panneaux doivent être plats. Les zones hautes et basses dépassant 1/8po en 6 pieds ou 3/16po en 10 pieds doivent être corrigées. Sablez les zones hautes, remplissez les zones basses.
- Béton: la plupart des sous-planchers en béton (dalles) ne sont pas plats et doivent être nivelés avant l'installation. **Les zones hautes et basses dépassant 1/8po par 6pi ou 3/16po par 10 pieds doivent être corrigées.** Dans tous les cas, vérifiez le sous-plancher en utilisant une règle de 8' de long pour localiser les zones hautes et basses. Les zones basses doivent être remplies avec un composé auto nivelant selon les recommandations du fabricant. Les vides et les bosses dans le sous-plancher peuvent nuire au système de verrouillage de votre revêtement. Les bosses et les creux peuvent endommager ou affaiblir le système de verrouillage.
- Balayer ou passer l'aspirateur sur votre sous-plancher immédiatement avant l'installation en veillant à ce qu'il n'y ait pas de débris ou de grenailles sur le sous-plancher, car cela entraverait l'installation correcte du produit. Vérifiez que votre sous-plancher est sec et propre. Vérifiez que votre sous-plancher est complètement lisse. Les têtes de clous et de vis doivent être fraisées. Sablez toutes les protubérances, y compris les joints entre les feuilles de contreplaqués du sous-plancher. Vérifiez la structure de votre sous-sol pour vous assurer que les clous où les vis solidement soient ancrées tous les 12po (30 cm) le long des solives et 6po (15 po) le long des joints des supports d'appuis. Cela aidera à éviter les grincements et la déformation du sous-plancher. Vous devez remplacer toutes les sections de sous-plancher délamainées, enflées ou endommagées.
- Installer une feuille de polyéthylène de 6 mil d'épaisseur sur les planchers de béton de type dalle pour éliminer l'humidité causée par la dalle.
- REMARQUE: Évitez l'installation sur des sous-planchers avec une flexibilité ou une flexion excessive. L'installation du revêtement VERSACLIC ne réduira pas les flexions ou les déviations dans le sous-plancher. Une déformation excessive du sous-plancher peut endommager le système de verrouillage et causer la disjonction des tuiles ou planches.

Pose d'un sous-plancher neuf:

Installez le sous-plancher perpendiculairement aux solives en rangées décalées de sorte que les joints entre les feuilles adjacentes ne s'alignent pas. Un contreplaqué de 3/4po (19mm) est recommandé pour

les solives de 16po à 19,2po centre à centre. Pour un plancher avec des solives supérieures à 19,2po, une épaisseur minimum du sous-plancher à 1-1 / 4po (32 mm) est recommandée. Clouez ou vissez le sous-plancher tous les 6po (150mm) le long des solives pour éviter les grincements et les déformations du sous-plancher.

GUIDE D'INSTALLATION

Ce produit inclut une membrane de liège thermoacoustique intégrée : la membrane à même le produit offre les avantages suivants: elle réduira la transmission du bruit de pas aux pièces situées en dessous et à proximité de la zone où le revêtement de sol est installé. De plus, dans les installations de sous-sol et de dalles de béton, elle créera une séparation thermique entre la dalle et le revêtement et vous donnera un plancher plus chaud.

Utilisation d'une membrane supplémentaire :

Si votre association de condo l'exige, ce produit peut être installé sur une membrane supplémentaire en liège de 3 mm ou 6 mm. **Ne pas installer ce produit sur un deuxième coussin de mousse ou sur d'autres types de membranes alvéolées, molles, rugueuses, non plates, inégales ou autres surfaces non approuvées, ce qui endommagera le système de verrouillage et annulera la garantie du produit.**

Préparation des murs et des portes :

Enlevez toutes les moulures, les plinthes et les quarts-de-rond. Identifiez-les sur leur face arrière pour la réinstallation. Enlevez les seuils si nécessaire, qui peuvent ou non nécessiter une réinstallation. Pour les cadres de portes, vous devrez scier ou utiliser un ciseau à bois pour couper le bas du cadre afin que le revêtement puisse glisser librement sous le cadre. Pour faire une coupe droite facilement, poser une scie à plat sur un morceau de revêtement inutile qui vous servira de guide.

Espaces de dilatation:

Votre plancher doit avoir un espace de dilatation continu de 10 mm (3/8 po) autour de 100 % du périmètre de la pièce, ainsi que toutes les autres surfaces verticales pour permettre la contraction naturelle et l'expansion du plancher des fluctuations de température quotidiennes et saisonnières. N'installez pas le plancher contre une autre surface de quelque type que ce soit. Les armoires et les îlots ne doivent pas être installés directement sur le plancher. Veuillez consulter les renseignements supplémentaires contenus dans le présent document.

Installation commerciale et collée :

• Pour les installations commerciales, le revêtement VERSACLIC doit être collé à l'aide d'un **adhésif approuvé pour le revêtement en liège**. Dans tous les cas, suivre les instructions du fabricant de l'adhésif. **NE PAS UTILISER** d'autres adhésifs (non conçu pour le liège).

Les adhésifs suivants sont approuvés pour être utilisés avec ce produit :

- Roberts 7250;
- Bona Quantum
- Bostik STIX A550
- DriTac 6200
- Wakol D3540

Installations au sous-sol :

Le revêtement de sol VERSACLIC n'est pas un système d'étanchéité, tous les problèmes d'infiltration d'eau, d'humidité et inondations préexistantes doivent être corrigés avant l'installation. Ne pas installer sur des dalles de béton avec une histoire d'humidité ou de moiteur, une dalle qui semble sèche maintenant, peut être humide ou moite de façon saisonnière. Si l'installation est sur une dalle neuve, le nouveau béton doit avoir un minimum de 60 jours et être complètement durci.

Installation dans les zones à haute et basse température, y compris: solariums, chalets, cabines, salles 3 saisons et installations en endroit non chauffé:

- Ce produit peut être installé avec succès dans ces types d'endroits en collant le produit en utilisant **uniquement les adhésifs approuvés répertoriés ci-dessus**. L'utilisation de tout autre type d'adhésif dans ces types de conditions n'est pas autorisée et annulera la garantie du produit. Suivez toutes les instructions du fabricant de l'adhésif.
- Les limites de température pour la colle ne doivent pas dépasser l'échelle de température suivante pendant toute l'année: de -18 °C à 32 °C, l'installation dans des zones où la température n'est pas dans ce créneau annulera la garantie du produit.

IMPORTANT : Conseils généraux pour l'installation d'un plancher VERSACLIC :

- Les planches et les tuiles de même épaisseur (et de marque) sont compatibles et peuvent être installées (clic) ensemble pour une installation facile et sans joints apparents entre chaque zone dans les installations résidentielles. Les installations commerciales nécessitent l'utilisation de moulures de transition entre les zones d'installation, **voyez la figure 1**.
- Les grincements sont causés lorsque le sous-plancher bouge ou se sépare de la solive. Cela se produit quand il y a des changements de température et d'humidité ou lorsque la nouvelle construction se stabilise. Lorsque le sous-plancher se déplace vers le haut et vers le bas sur un clou ou une vis mal ancré, le sous-plancher grince. Si vous installez des revêtements de sol VERSACLIC sur des tuiles de céramique existantes, remplissez les lignes de joints avec un composé auto-nivelant et remplissez et réparez les tuiles endommagées. Inspectez soigneusement votre sous-plancher et remplacez les clous et vis qui ne sont pas complètement sécurisés. L'adhésion étroite aux instructions d'installation peut réduire le risque de grincements; cependant, il n'y a aucune garantie ou garantie que votre plancher ne grincera pas.
- Remarque: Il est recommandé que votre sous-plancher soit vissé plutôt que cloué.
- La variation de couleur dans différents lots de colorants devrait être répartie uniformément dans votre pièce. Pour ce faire, choisissez des planches ou des tuiles à partir d'un minimum de 3 boîtes et de plusieurs palettes à la fois. Mettre de côté les planches et les carreaux qui ont des imperfections à utiliser dans des zones moins visibles. Les dessins des planches et des carreaux devraient également être répartis uniformément dans toute votre pièce afin de s'assurer que les planches ou les tuiles ayant un dessin similaire ne sont pas adjacentes. Installez les pièces coupées utilisables dans des placards, adjacentes aux murs ou dans d'autres zones moins visibles. Faites attention de ne pas avoir de joints qui s'alignent d'une rangée à l'autre; les joints devraient avoir au minimum de 6" (15 cm) entre le joint d'une planche et le joint de sa voisine.
- Vérifier que le profil de verrouillage est exempt de toute contamination, y compris : **granules de liège**, débris, gravier, paillettes de fraisage ou autre matériel; enlever toute contamination avant l'installation; Ils peuvent causer une résistance et un mauvais alignement (écartement) des planches; **Inspecter visuellement chaque planche avant de l'installer**.
- Vérifiez également que le profil de verrouillage n'a pas été endommagé lors de l'expédition ou de la manutention. Toute pièce avec des profils endommagés **ne doit pas** être installée dans les zones de circulation principale; jetez-les ou installez-les dans un placard ou une zone sans trafic.
- La méthode préférée pour couper des planches ou des tuiles VERSACLIC est d'utiliser un couteau à lame rétractable aiguisée; lorsque vous utilisez cette méthode, vous devez faire une entaille profonde et briser la planche ou la tuile le long de cette entaille. Notez que vous devez également couper la membrane incluse au même endroit.
- Si vous installez le revêtement de sol sur un vide sanitaire, l'espace doit être d'au moins 18" de haut et le sol doit être recouvert complètement d'un coupe-vapeur en plastique et être ventilé adéquatement.
- **Ne frappez pas directement sur les extrémités ou les côtés des planches ou des tuiles.** Lorsque vous utilisez un bloc de frappe, frappez uniquement sur les côtés longs des planches ou des tuiles seulement pour s'assurer que les rangs s'emboîtent bien. Si vous devez retirer une planche ou une tuile, soulevez soigneusement la planche ou la tuile que vous souhaitez enlever, ainsi que la planche ou la tuile précédemment installée et faites-la glisser latéralement afin de ne pas endommager le mécanisme de verrouillage.
- L'installation d'environ 60 pieds carrés (6 m²) est suffisante pour vérifier la qualité, la couleur et **confirmer l'acceptation du plancher**.
- Si les joints aux extrémités résistent à une fermeture complète, l'utilisation d'un maillet en caoutchouc (avec le bloc de frappe) aidera à verrouiller complètement les extrémités. Tapez fermement l'extrémité de la planche ou de la tuile que vous installez pour fermer le joint complètement.
- Ne pas installer sur des distances supérieures à 60 pieds (18M) de long ou sur des distances supérieures à 30 pieds (9M) de large, si les distances dépassent ces limites, séparer la zone en utilisant une moulure en « T » ou installer par collage comme discuté précédemment.
- Nos recommandons de séparer couloirs, pièces et autres zones adjacentes en utilisant une moulure de transition en « T ». **Reportez-vous à la Figure 1** sur les moulures.
- Les températures de la pièce et du produit doivent être comprises entre 18 °C et 29 °C pendant l'installation du revêtement de sol VERSACLIC. Lors de l'installation dans des zones où les températures dépassent ces limites, le revêtement VERSACLIC doit être collé en utilisant l'adhésif de vinyle approuvé.

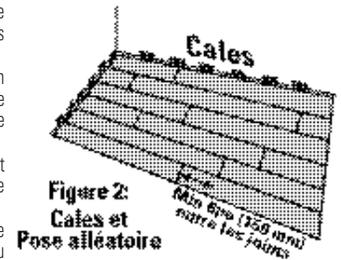
Figure 1: Moulure en «T»



Commencement :

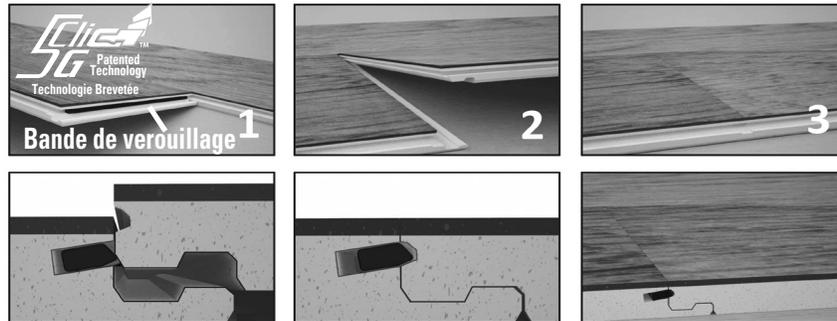
- Décidez du modèle d'installation que vous souhaitez pour votre plancher VERSACLIC. Pour votre ligne de départ de la première rangée, mesurez la largeur de la planche/tuile VERSACLIC. **Ajoutez 10 mm (3/8 ") à ce chiffre** et marquez le sol à chaque extrémité de votre mur de départ, à environ 6po (15 cm) des coins. Avec une ligne de craie, tracez une ligne le long du mur où vous souhaitez commencer. Cela garantira que votre première ligne est droite, même si votre mur ne l'est pas.
- Assurez-vous qu'il y aura environ 10 mm (3/8 ") entre votre première rangée de VERSACLIC et le mur. Cet espace permet une légère expansion du revêtement de sol VERSACLIC et sera couvert par la plinthe / quart-de-rond. S'il y a trop d'espace à n'importe quel endroit le long du mur, vous devrez déplacer votre ligne de craie en conséquence. S'il y a trop peu d'espace à n'importe quel point le long du mur, vous devrez peut-être couper certaines des planches/tuiles de la première rangée.

- Ce produit VERSACLIC est doté du système de verrouillage breveté (clic) amélioré supérieur aux systèmes classiques. Cela donne également à votre plancher l'avantage supplémentaire d'avoir des joints exceptionnellement serrés et solidement verrouillés. Pour voir la facilité avec laquelle ce système fonctionne et pour afficher ses avantages, numériser le code QR à la page 1 ou visionnez notre vidéo d'installation sur notre site internet : <https://www.versaclip.com>
- Disposez la première rangée de planches/tuiles, le côté avec la languette étroite (mâle) doit être tourné vers le mur. Verrouillez les extrémités des planches/tuiles en insérant et en verrouillant l'extrémité de la suivante dans la précédente afin que les planches/tuiles soient bien verrouillées ensemble et en ligne droite. La première planche devrait commencer à 10 mm (3/8po) du mur. Couper la dernière planche pour terminer à 10 mm (3/8po) du mur opposé. Si nécessaire, tapez avec le bloc de frappe et le maillet sur l'extrémité de la planche/tuile pour fermer le joint à 100%.
- Nous vous recommandons d'utiliser des cales temporaires de 10 mm (3/8po) pour garder le revêtement à 10 mm (3/8po) des murs, car le revêtement se déplace pendant l'installation. Placez les cales tous les 2 à 3 pieds (60-90 cm) le long du mur de départ et au début et à la fin de chaque rangée, de sorte que les planches/tuiles ne se déplacent pas lors de l'installation. Sinon le plancher aura tendance à se déplacer puisqu'il est flottant.
- Installation de la 1re rangée: travaillez de gauche à droite, en insérant soigneusement les extrémités d'une planche dans la suivante, en coupant la dernière planche de sorte qu'il y ait un espace de 10 mm (3/8po) une fois verrouillé en place. Terminez toute la longueur de la 1re rangée; si le morceau qui reste est de 6" (150mm) ou plus, il peut être utilisé pour démarrer la rangée suivante.
- **Remarque importante :** marquez votre dernière planche/tuile de la rangée et utilisez un couteau à lame rétractable ou une scie pour la couper. Si vous devez retirer et/ou remplacer les planches/tuiles lors de l'installation, soulevez et faites glisser avec précaution pour éviter d'endommager le profil de verrouillage des extrémités.
- **Assurez-vous qu'il n'y a pas de granules de liège en vrac sur les profils de clic, ils peuvent causer une résistance et un alignement incorrect (écart) des planches; Inspecter visuellement chaque planche avant de l'installer.**
- Lors de l'installation de la 2e rangée et les suivantes: installez de gauche à droite. Dans la mesure du possible, démarrez la rangée suivante en utilisant la pièce découpée restante de la rangée précédente. Placez une cale de 10 mm (3/8 po) entre le mur et le bout de la première planche de la 2e rangée. À partir du côté gauche, commencez la 2e rangée en installant la première planche/tuile dans la rangée précédente avec délicatesse. Insérez le côté long dans le côté long de la planche/tuile dans la rangée précédente à un angle d'environ 20°, glissez-le vers la gauche pour que le bout s'aligne avec le bout de la planche/tuile précédemment installée et abaissez-la en place. Avec un doigt, assurez-vous que le joint est bien verrouillé et que la surface est égale. Si nécessaire, utilisez un maillet en caoutchouc pour verrouiller à 100%. Répétez ce processus pour compléter la rangée. **Reportez-vous à la Figure 3.**
- **REMARQUE :** Il est très important que l'installation de la rangée 1 et 2 soit 100% correcte. Une fois que ces 2 lignes sont entièrement installées, vérifiez que toutes les extrémités des planches/tuiles soient parfaitement alignées, et que tous les joints soient entièrement fermés. Corrigez tous les problèmes d'alignement ou de petits espaces avant de poursuivre l'installation.
- Continuez à installer les planches/tuiles de la 3e rangée et les rangées suivantes de la même manière, en coupant la dernière planche de sorte qu'il y ait un espace de 10 mm (3/8po) une fois verrouillé. Noter : les joints d'extrémité entre les planches/tuiles de chaque rangée ne doivent jamais être plus rapprochés que 6po(15 cm). **Reportez-vous à la Figure 2.**
- Utilisez la dernière pièce découpée de chaque rangée pour commencer la rangée suivante. Installez chaque rangée complètement avant de débiter l'autre.
- Pour éviter d'aligner les joints et éviter qu'ils forment des motifs, coupez l'extrémité gauche de la planche/tuile de départ afin que le premier joint ne s'aligne pas avec ceux des 6 rangées précédentes. Cela donnera à votre plancher une apparence plus attrayante. **Voir la Figure 2.**
- **Inspectez et vérifiez que le revêtement est parfaitement droit et que tous les côtés et les extrémités des planches/tuiles sont complètement cliqués ensemble et que tous les joints sont complètement fermés et verrouillés.** Soulevez et réinstallez toutes les zones où les planches/tuiles ne sont pas complètement verrouillées ensemble. **Vérifiez également que vous êtes satisfait de l'aspect, de l'état et de la qualité de chaque planche.**
- Continuez à installer le plancher en sections de 5 rangées complètes. **Vérifiez à nouveau le revêtement après chaque 5 rangées** comme indiqué ci-dessus.
- Avant d'installer la dernière rangée, vérifiez à nouveau l'ensemble du plancher pour des espaces, des erreurs ou des décalages. Assurez-vous qu'il y ait un espace minimum de 10 mm (3/8 ") autour du périmètre du plancher en entier; cela comprend tous les murs, les jambages des portes, les poteaux, les conduits de chauffage, la plomberie, les armoires, les escaliers, les garde-fous et toute autre surface ou obstruction verticale.
- Mesurez et découpez les dernières planches/tuiles pour que l'espace soit à un minimum de 10 mm (3/8po) le long du dernier mur.
- **Retirez toutes les cales temporaires**, balayez et passez l'aspirateur immédiatement. Suivez les instructions et recommandations d'entretien dans ce guide. Si une autre construction est prévue, recouvrez le sol avec une protection adéquate pour éviter tout dommage accidentel.



FACILE COMME 1 - 2 - 3

Figure 3:



Entretien de votre plancher VERSACLIC:

- Passez l'aspirateur régulièrement et le nettoyage périodique de votre revêtement VERSACLIC protégera sa beauté et sa finition durable. Une attention plus fréquente est recommandée dans les zones à fort trafic, ainsi que près et des entrées extérieures et de garage. Pour un nettoyage approfondi, utilisez des produits de nettoyage de revêtements en vinyle et de bois franc spécialement formulés et une vadrouille avec microfibre disponible dans la plupart des quincailleries et détaillants de revêtements de sols. Utiliser selon les recommandations du fabricant. Vous pouvez également utiliser une vadrouille humide avec un peu d'eau tiède avec une petite quantité de lave-vaisselle ou d'autres savons liquides doux.
- N'utilisez pas de produits de nettoyage contenant des tensioactifs ou qui laissent un résidu. L'utilisation de ces produits laissera une couche terne sur votre plancher et peut annuler la garantie du produit. Avant d'utiliser un produit de nettoyage, testez-le d'abord sur une petite surface moins visible du revêtement.
- Placez de petits tapis ou tapis antidérapants dans toutes les entrées extérieures ou de garage à la maison pour protéger le plancher contre les chaussures sales, les bottes, etc. Cela éliminera les saletés et les débris des chaussures. Nettoyez les tapis et les tapis sur une base régulière. Pour les tapis antidérapants, consultez un fournisseur de revêtement réputé.
- N'utilisez pas de produits de polissage. L'utilisation de ces produits peut laisser un résidu terne et peut annuler votre garantie.
- N'utilisez pas de produits abrasifs, de produits de nettoyage de salles de bains, de produits à base d'ammoniaque, de produits à base de cire, de finitions acryliques, de solutions à base d'acide ou de vinaigre, de savons à l'huile, de détergents, de produits à base de chlore, d'eau de javel, de solvants ou de tout type ou de produits de polissage. L'utilisation de ces produits peut endommager définitivement la finition de votre plancher et annuler la garantie.
- Gardez les griffes de votre animal coupées, en particulier les plus gros chiens, car leurs ongles peuvent griffer le revêtement. Notez que les griffes de chiens de taille moyenne à plus grande peuvent laisser des marques mineures à la surface de ce revêtement en raison de la finition du plancher dû à l'abrasion des griffes de l'animal; ceci est normal et n'est pas considéré comme un dommage au revêtement.
- Nettoyez les déversements immédiatement pour éviter qu'ils ne courent entre les fissures. Les petits déversements doivent être nettoyés avec un chiffon légèrement humecté et une petite quantité de savon pour lave-vaisselle.
- Ne roulez pas et ne glissez pas de meubles ni d'appareils ménagers avec des roulettes sur le revêtement. Les roulettes peuvent endommager la finition du sol. Soulevez et déplacez l'objet avec attention et en toute sécurité. Pour minimiser l'usure et éviter les dommages possibles, des feutres sont recommandés sous les pieds de meubles. Installez des protecteurs de revêtement en feutre sous les pieds du meuble pour éviter les égratignures et les rayures. Nettoyez ou remplacez régulièrement les protecteurs de feutre pour enlever le grain accumulé qui pourrait y être incorporé. Les chaises avec roulettes doivent être équipées de roulettes de type barillet (rouleau) et avoir un tapis protecteur placé sous la chaise dans la zone où la chaise se déplace.
- Les talons hauts avec sous-bout ou talonnette manquants peuvent marquer le revêtement VERSACLIC. Les dommages résultant de toute chaussure sont spécifiquement exclus de cette garantie.
- Les dommages mineurs peuvent être réparés à l'aide d'un scellant pour revêtement de vinyle disponible auprès de votre fournisseur local de revêtement de sol ou quincaillerie. Suivez les instructions du fabricant. Gardez toutes les planches ou tuiles qui restent pour les besoins futurs de remplacements en cas de dommage.

Faits importants :

- **N'installez pas de VERSACLIC sur n'importe quel type de membrane molle comme de la mousse, du tapis ou d'autres surfaces molles, rugueuses, inégales ou non planes.**
- L'exposition directe aux rayons du soleil ou aux grandes fenêtres où aux portes-fenêtres peut causer une chaleur excessive qui dépassera les limites de température d'installation du produit. Dans les pièces à exposition sud et ouest avec plusieurs fenêtres, des portes-fenêtres, ou de grandes fenêtres, il peut être nécessaire d'installer des stores ou des rideaux. Un changement rapide de la température (chaleur provenant de la lumière directe du soleil) peut provoquer l'expansion temporaire du revêtement dans ces zones.
- Les planchers VERSACLIC sont conçus pour une utilisation intérieure et ne sont pas approuvés pour tout type d'utilisation extérieure; l'installation à l'extérieur annulera la garantie du produit.

Nous vous remercions d'avoir choisi notre produit et nous vous souhaitons de nombreuses années de plaisir avec votre nouveau revêtement VERSACLIC

GARANTIE LIMITÉE DU REVÊTEMENT DE SOL VERSACLIC:

Ce produit porte une garantie résidentielle de 35 ANS et une garantie commerciale légère limitée de 10 ANS.

Cette garantie est soumise aux procédures, recommandations, limitations, avertissements et exclusions mentionnées dans le présent document et dans les informations générales, les limitations d'installation et la section de garantie de ce document. Les produits de revêtement de sols VERSACLIC offrent une garantie commerciale légère limitée et résidentielle limitée contre les défauts de fabrication et d'usinage lorsqu'ils sont utilisés dans des conditions normales et installés conformément aux instructions d'installation du fabricant/distributeur au propriétaire/acheteur/installateur original du produit, pourvu qu'ils possèdent en permanence la maison ou le lieu commercial où le produit est installé pendant la durée de la garantie. Notez que vous devez conserver votre reçu d'achat original. Cette garantie n'est pas transférable. La garantie et la responsabilité du fabricant / distributeur ne s'étendent pas au-delà des planches/tuiles de revêtement VERSACLIC et sont limitées à une valeur maximale du prix d'achat initial du revêtement de sol VERSACLIC. La garantie est limitée à la réparation ou au remplacement des planches/tuiles VERSACLIC à la seule option du fabricant / distributeur. La garantie n'inclut pas les coûts de main-d'œuvre et d'installation. La compensation de réclamation, si elle est approuvée et/ou autorisée, est limitée à la zone spécifique que le fabricant/distributeur juge valide dans le cadre de la réclamation.

Les définitions de la garantie sur l'utilisation et les limitations du produit sont les suivantes :

- La garantie résidentielle est limitée aux maisons familiales appartenant au(x) propriétaire(s) et occupée(s) et qui l'occupe(nt) pendant la période de garantie.
- La garantie commerciale légère est limitée aux emplacements appartenant à l'acheteur pendant la période de garantie.
- Les emplacements commerciaux légers sont définis comme suit : points de vente au détail de type boutique à faible trafic, bureaux professionnels et commerciaux, salles d'attente, résidences de retraite et endroits similaires.
- Les maisons résidentielles louées, les appartements et les autres types de logements locatifs sont considérés comme des endroits de commerces légers.

Les limites d'utilisation sont définies plus en détail ici :

- Cette garantie ne couvre pas et exclut les dommages tels que les indentations, les rayures, les bosses, les dommages causés par les animaux domestiques et les taches causées par l'usure normale, la perte de brillance dans les zones à fort trafic, l'érosion, les cailloux, les pierres, le sable, tous les autres abrasifs, une protection inadéquate, les moisissures, les bactéries, le manque d'entretien, les conditions météorologiques, le feu, l'eau, les catastrophes naturelles, la chaleur excessive, les systèmes de chauffage et de climatisation, les accidents, l'installation ou la manutention incorrecte, le nettoyage, la négligence ou d'autres causes non attribuées à la fabrication ou aux défauts de fabrication ou le défaut d'adhérer et de suivre toutes les instructions du fabricant pour l'installation et l'entretien et un entretien incorrect ou insuffisant. Toute modification du produit autre que celle décrite dans les instructions d'installation du fabricant rendra la garantie nulle et non avenue.
- Cette garantie exclut les différences, la perte de brillance et les changements au niveau de brillance.
- Cette garantie exclut les bruits de tous types (craquements, grincements, etc.) provenant du revêtement et/ou du sous-plancher.
- Cette garantie exclut les planchers qui ont été installés dans des zones sans contrôle de température adéquat et/ou lorsque la température n'a pas été maintenue entre 65 °F et de 85 °F (18 °C et 29 °C) pendant toute l'année.
- L'expansion du sol causée par la lumière du soleil et/ou des températures excessives n'est pas considérée comme un défaut en vertu de cette garantie.
- Cette garantie exclut les réclamations en raison des différences de couleur et de caractère entre le produit acheté et les échantillons en montre, les affiches, les illustrations et images des sites Web/documentation/images publicitaires, ainsi que des différences de couleur et de caractère entre les planches/tuiles, à l'exception de ce qui est mentionné ici.
- La garantie exclut les réclamations en raison de changements naturels de couleur qui sont dus à l'exposition à la lumière, ou à des endroits qui n'ont pas changé en raison d'une exposition moins élevée à la lumière que dans les zones environnantes.
- Les défauts de couleur et de fabrication jusqu'à 5% ne sont pas considérés comme des défauts du fabricant en vertu de cette garantie.
- Les dommages causés par les chaises avec des roulettes de tout type sont spécifiquement exclus de cette garantie.
- Les dommages causés par des appareils ménagers et autres meubles ou objets lourds sont spécifiquement exclus de cette garantie.
- Le propriétaire/acheteur/installateur d'origine est responsable de l'installation, de la maintenance et du nettoyage corrects du revêtement de sol VERSACLIC conformément aux instructions fournies.

Cette garantie exclut spécifiquement les réclamations pour dommages attribués aux systèmes de chauffage au sol (chauffage radiant) ou aux dommages causés par la chaleur dégagée par les conduits de chauffage, la lumière du soleil, les plinthes électriques et les calorifères du système de chauffage à eau chaude et dans tous les cas où les températures ont dépassé 85 °F (29 °C).

Le fabricant/distributeur garantit à l'utilisateur d'origine que la couche d'usure de ce produit ne se percera pas et ne se séparera pas du revêtement de sol pendant la période de garantie lorsqu'il est installé et utilisé dans une utilisation résidentielle normale conformément aux termes, instructions d'installation, limitations et conditions ici.

Si votre revêtement VERSACLIC ne respecte pas les dispositions de cette garantie, le fabricant/distributeur, à son entière discrétion, à l'acheteur/propriétaire d'origine, réparera ou remplacera sans frais la zone qu'il juge admissible à la demande de garantie à l'acheteur/propriétaire original de la maison avec le même produit ou un produit similaire. Si la réparation ou le remplacement par un même produit ou un produit similaire ne peut pas fournir une résolution raisonnable et satisfaisante de la réclamation, le fabricant/distributeur, à sa seule discrétion, peut choisir de fournir à l'acheteur/propriétaire initial un remboursement du prix initial des matériaux pour la zone affectée seulement. Cette garantie est la seule, unique et entière déclaration de garantie du produit et remplace toutes les garanties antérieures, écrites, parlées, expressives ou implicites. Aucune garantie implicite n'existe au-delà des conditions de cette garantie, le fabricant/détaillant n'assume aucune responsabilité juridique pour tous dommages indirects et/ou dommages consécutifs, cependant, certains États et provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects et/ou dommages consécutifs, si c'est le cas, cette exclusion peut ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie comme toute garantie vous confère des droits spécifiques, en plus, vous pouvez également avoir d'autres droits qui varient d'un état ou d'une province à l'autre. Pour déposer une demande de garantie, contactez d'abord le détaillant / grossiste d'origine où le plancher VERSACLIC a été acheté. Si le détaillant / grossiste ne peut pas résoudre le problème ou la réclamation à votre satisfaction, soumettez votre demande de garantie par écrit pendant la période de garantie, comme indiqué sur l'emballage d'origine. Notez que le fabricant/distributeur se réserve le droit de visiter ou de demander à son agent de visiter l'endroit d'où la demande provient et d'inspecter et de prélever des échantillons du produit pour vérification et analyse technique. Ne pas fournir un accès raisonnable à la zone d'installation ou de fournir des informations et/ou les documents demandés peut entraîner le déni de la réclamation.

Toutes les demandes de garantie doivent être faites par l'entremise du détaillant dont vous avez acheté votre plancher. Toutes les réclamations doivent inclure une copie complète du reçu d'achat original, du guide d'installation, les photographies de l'endroit et toutes autres informations qui peuvent être demandées par votre détaillant/distributeur/fabricant.

Pour le service à la clientèle ou réclamations :

info@versaclic.com
1-866-920-8788

7 jours / semaine
9h00 to 17h00, lundi au vendredi